

Un manager pour promouvoir et développer le commerce castelroussin

Depuis avril 2015, Châteauroux Métropole et la CCI ont signé un partenariat pour créer un poste de "Manager du Commerce" occupé par Benjamin Losantos. Importé de Grande Bretagne et de Belgique, le métier de "Town Manager" se développe en France depuis les années 2000. On compte aujourd'hui 400 Manager en France.

Le rôle du Manager du Commerce est de fédérer les acteurs publics et les acteurs privés pour dynamiser et promouvoir le commerce sur le territoire.

Les missions du manager de commerce

La première mission du Manager du Commerce est de **favoriser la réimplantation du commerce** de proximité au cœur de la ville afin de réactiver la consommation dans le centre-ville. Son action conforte les commerces existants, donne une nouvelle impulsion économique à la ville et favorise le développement commercial.

Interface avec les différents acteurs et services spécialisés de la ville (voirie, urbanisme...), associations de commerçants, riverains, professionnels de l'immobilier commercial, partenaires financiers, chambres consulaires, le manager du Commerce fédère les acteurs autour d'une stratégie commune partagée, stimule le débat sur l'avenir du commerce du centre-ville et ouvre en faveur d'une vision globale du territoire (transports, urbanisme, animation).

Le Manager du Commerce travaille en étroite collaboration avec l'association des commerçants "Les boutiques de Châteauroux" pour la mise en œuvre du pr

Les outils pour le développement commercial

- › **L'observatoire des locaux vacants** : afin de faciliter le rapprochement entre les porteurs de projets à la recherche d'emplacements commerciaux et les propriétaires ou gestionnaires de ces biens, le Manager du Commerce a mis en place un observatoire des locaux commerciaux : localisation, surface, loyer, équipement...
- › **L'aide à l'implantation commerciale** : en vue d'encourager l'implantation de nouveaux commerces dans le cœur de ville, Châteauroux Métropole a souhaité mettre en place une aide à l'implantation commerciale. Celle-ci prend la forme d'un soutien financier : 75% du montant du bail sur le 1er exercice, limitée à un plafond mensuel de 400 €. Cette aide n'est automatique et est soumise à conditions.
- › **La taxe sur les friches commerciales** : depuis la mise en place de cette taxe, sur les 46 locaux ont été identifiés en 2016 comme vacants depuis plus de 2 ans, 1/3 ont retrouvé une activité commerciale.
- › **La présence sur les salons professionnels** : Châteauroux Métropole et la CCI Indre ont engagé une démarche proactive de prospection commerciale et notamment au salon de la franchise et au SIEC (salon de l'immobilier commerciale). Nous participons également chaque année aux Assises Nationales du Centre Ville organisées par centre ville en mouvement pour s'inspirer des bonnes pratiques d'autres territoires.
- › **La subvention pour la rénovation des devantures** : Châteauroux Métropole accompagne les commerçants et artisans pour les travaux d'embellissement extérieur : restructuration de la vitrine, réalisation d'une enseigne, éclairage extérieur, sécurisation (rideau ou alarme d'intrusion), accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette aide intervient sous la forme d'une subvention à hauteur de 30 % (15 % par l'État, 15 % par la collectivité. Cette aide n'est automatique et est soumise à conditions.
- › **La plaquette commerciale du centre ville** : afin d'inviter et d'inciter à l'implantation de nouveaux commerces et de nouvelles enseignes, Châteauroux Métropole et la CCI Indre ont créé une plaquette commerciale pour vanter les mérites du centre ville. Cette plaquette présente des données qualitatives (les locomotives présentes, les animations, ...) et des données quantitatives (zone de chalandise, potentiel de chiffre d'affaires par secteur d'activité...).

Implanter son commerce en centre ville de Châteauroux

Si vous souhaitez ouvrir une boutique, vous pouvez vous adresser au Manager du Commerce. En contact avec les agences immobilières et les propriétaires de locaux, il facilite le rapprochement cédants - repreneurs.

Contact :

Benjamin LOSANTOS
Manager du Commerce
Châteauroux Métropole et CCI Indre

Tél. : 02 54 53 52 70 ou 06 82 53 69 08 / [courriel](#)

EXTRANET

1